

Annexe

Fête nationale : mesures en matière de circulation et parcage

Samedi 1^{er} août 2026 dès 18h00, la traditionnelle Fête nationale avec la partie officielle se déroulera à la place de la Navigation. Cette célébration suivra la première étape du Tour de France femmes qui aura également lieu à Lausanne. Des mesures en matière de circulation et parcage sont prises pour ces deux manifestations.

Restrictions de parcage

Mercredi 29 juillet 2026 :

Heure	Lieu	Restrictions
07h00	Place Bellerive	Stationnement interdit – Evacuation - dépannage
07h00	Parking P+R Ouchy	Stationnement interdit – Evacuation - dépannage
07h00	Place du Général-Guisan	Stationnement interdit – Evacuation - dépannage

Jeudi 30 juillet 2026 :

Heure	Lieu	Restrictions
06h00	Rue du Grand-Chêne – parcs voitures et deux-roues	Stationnement interdit – Evacuation - dépannage

Vendredi 31 juillet 2026 :

Heure	Lieu	Restrictions
10h00	Quais d'Ouchy et de Belgique – parcs voiture, car, deux-roues, y compris vélos	Stationnement interdit – Evacuation - dépannage

10h00	Avenue de l'Elysée – contre-allée	Stationnement interdit
10h00	Avenue d'Ouchy – entre avenue de Cour et avenue de la Gare	Stationnement interdit – Evacuation – dépannage
10h00	Avenue de la Harpe – entre la place de la Navigation et l'avenue de Cour	Stationnement interdit – Evacuation – dépannage
10h00	Avenue de Cour – entre avenue de la Harpe et l'avenue d'Ouchy	Stationnement interdit – Evacuation – dépannage
10h00	Route des Plaines-du-Loup	Stationnement interdit – Evacuation – dépannage
14h00	Avenue de la Gare – entre avenue d'Ouchy et avenue Georgette	Stationnement interdit – Evacuation – dépannage
14h00	Avenue du Théâtre – contre-allée	Stationnement interdit
14h00	Avenue Jomini inférieure	Stationnement interdit – Evacuation – dépannage
14h00	Avenue du Mont-Blanc	Stationnement interdit – Evacuation – dépannage
14h00	Chemin de Préville	Stationnement interdit
14h00	Chemin de Mornex – entre le chemin de Préville et station-service	Stationnement interdit
16h00	Place du Tunnel – deux cases en face des cases car	Stationnement interdit – Evacuation - dépannage

Samedi 1^{er} août 2026 :

Heure	Lieu	Restrictions
08h00	Rue des Terreaux	Stationnement interdit – Evacuation - dépannage
08h00	Avenue de Savoie	Stationnement interdit – Evacuation - dépannage
08h00	Chemin Edouard-Sandoz	Stationnement interdit – Evacuation - dépannage
08h00	Casino de Montbenon	Stationnement interdit – Evacuation - dépannage

Restrictions de circulation**Vendredi 31 juillet 2026**

Heure	Lieu	Restrictions
08h30	Rue du Grand-Chêne	Interdite à la circulation
10h00	Quais de Belgique et d'Ouchy	Interdite à la circulation
10h00	Avenue d'Ouchy – partie inférieure	Interdite à la circulation
13h30	Place de la Navigation	Interdite à la circulation

Samedi 1^{er} août 2026

Heure	Lieu	Restrictions
09h00	Avenue de la Gare	Interdite à la circulation
09h00	Avenue Georgette	Interdite à la circulation
09h00	Avenue du Théâtre	Interdite à la circulation
09h00	Place St-François	Interdite à la circulation
09h00	Avenue de Savoie	Interdite à la circulation
10h00	Avenue de Rhodanie – depuis l'avenue des Bains, direction de la place de la Navigation	Interdite à la circulation
10h00	Avenue d'Ouchy – partie inférieure	Interdite à la circulation
10h00	Avenue de la Harpe – partie inférieure	Interdite à la circulation
11h30	Avenue de Beaulieu	Interdit à la circulation
11h30	Avenue des Bergières – entre l'avenue de Beaulieu et l'avenue Jomini inférieure	Interdite à la circulation
11h30	Avenue du Mont-Blanc	Interdite à la circulation
11h30	Route des Plaine-du-Loup	Interdite à la circulation
11h30	Route de Romanel	Interdite à la circulation

Le Corps de police

Lausanne, le 29 juillet 2026

Renseignements circulation : +41 21 315 34 30

Adjc Yves Delprato, chef brigade motocyclistes